

lettre flash

30 juin 2006

www.education.gouv.fr

< secondaire >

8 400 élèves candidats à la première certification d'allemand

La première session de certification d'allemand s'est déroulée en avril et mai 2006. Cette certification, conçue sur la base du cadre européen commun de référence pour les langues, traduit la volonté des responsables politiques français d'encourager l'enseignement de l'allemand. Elle s'intègre dans le plan de rénovation de l'enseignement des langues.

Environ 8 400 élèves volontaires, beaucoup plus que prévu, se sont présentés à la première session de certification d'allemand qui s'est déroulée dans **600 établissements de 26 académies.**

Le ministère de l'Éducation nationale a retenu le modèle du Deutsches Sprachdiplom (DSD), conçu par la Conférence permanente des ministères de l'Éducation des Länder allemands (KMK) et répondant aux exigences du *cadre européen commun de référence pour les langues*. En Allemagne, les élèves de l'enseignement secondaire qui apprennent le français sont encouragés à se présenter aux épreuves du diplôme d'enseignement de la langue française (DEL F).

Deux niveaux de certification étaient proposés à titre expérimental :

- niveau A2 (utilisateur élémentaire de la langue allemande) pour les élèves de 3^e de collège
- niveau B1 (utilisateur indépendant) pour les élèves de seconde générale, technologique et professionnelle.

Pour les deux niveaux, les élèves ont été testés dans quatre domaines : expression orale, expression écrite, compréhension de l'écrit, compréhension de l'oral.

L'épreuve individuelle, correspondant à l'expression orale, s'est déroulée dans les établissements des élèves inscrits, à des dates fixées par chaque académie, entre le 10 avril et le 13 mai 2006.

L'épreuve écrite, correspondant à l'expression écrite ainsi qu'à la compréhension écrite et orale, s'est déroulée à des dates fixées nationalement :

- lundi 15 mai pour le niveau A2 dans les collèges ;
- mardi 16 mai pour le niveau B1 dans les lycées.

Les résultats font apparaître un taux de réussite de 84,9 % à l'ensemble des épreuves du niveau A2 et de 50,6 % à celles du niveau B1. 100 % des candidats au niveau A2 et plus de 90 % au niveau B1 ont atteint le niveau de compétences attendu dans au moins un des domaines de l'évaluation.

Les corrections de toutes les épreuves ont été réalisées par des professeurs d'allemand de l'Éducation nationale.

La formation des professeurs chargés des épreuves a été conçue par l'Inspection générale de l'Éducation nationale et la Direction générale de l'enseignement scolaire en collaboration avec la KMK. L'Institut Goethe a apporté son expertise.

Cette certification, gratuite pour les élèves, sera de nouveau proposée durant l'année scolaire 2006-2007.

